



PROCEDURE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE ANNEE 2022-2023

**Votre enfant rentre en CE1, CE2, CM1, CM2, MS ou
GS en 2023-2024 ?**

Période d'inscription du 03/03/2023 au 27/04/2023

Vous avez dû trouver dans le cahier rouge de votre enfant la **FICHE SANITAIRE** comprenant les éléments fournis les années précédentes lors de l'inscription périscolaire.

Nous vous remercions de lire attentivement cette fiche et d'y annoter toutes les modifications ou ajouts en **ROUGE ET EN MAJUSCULE**.

Ce document devra être retourné via le portail famille (portail.famille@mairie-bailly.fr), même si il ne compte aucune modifications, avec les pièces justificatives obligatoires.

Liste des pièces justificatives à fournir

- Fiche sanitaire de liaison datée et signée avec les modifications/ajouts en **ROUGE ET ENMAJUSCULE**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois de la résidence principale sur Bailly, pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement à demander au service + documents indiqués sur cette attestation,
- En cas de séparation et selon la situation : jugement de divorce ou décision du juge aux affaires familiales et « attestation de résidence et mode de garde », téléchargeable sur le site de la ville.
- Attestation d'assurance valide, (pourra être fournie en début d'année scolaire),
- Les différentes autorisations jointes si besoin :
 1. Personnes majeures autorisées à récupérer l'enfant
 2. Personnes mineures autorisées à récupérer l'enfant
 3. Sortie de l'enfant sans accompagnement
- En cas de nouvelle demande de prélèvement, ou de changement de RIB, merci de télécharger sur le site de la commune le mandat SEPA et de joindre un RIB
- En cas de PAI mis en place pour votre enfant, merci de vous rapprocher du Centre Médico-sociale de la Celle-Saint-Cloud pour son renouvellement
- En Septembre (avant le 30/09) merci de bien vouloir nous transmettre votre quotient familial de la CAF du mois d'août 2023.



Les activités de l'année scolaire 2023-2024 seront accessibles sur le portail famille durant les vacances d'été 2023. **Afin d'y accéder, pensez à changer l'année de référence en haut à gauche.**

TOUT DOSSIER IMCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ



Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) : , représentant légal de l'enfant

- Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la Direction de l'Education et l'école fréquentée par mon enfant de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale ...),
- Autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures nécessaires y compris le transfert en milieu hospitalier.
- Reconnaiss avoir pris connaissance du règlement des services périscolaires et déclare m'y conformer,
- Autorise la diffusion de photos sur des supports tel que le journal de la commune ou le site internet représentant mon enfant au cours d'une activité organisée durant les temps périscolaires. Ces photos peuvent être accompagnées de légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiable l'enfant et sa famille, dont le nom de famille ne sera pas mentionné.
- Autorise la diffusion de photos/films sur des supports internes à l'intention des enfants ou de l'affichage pour les accueils de loisirs.
- Reconnaiss avoir pris connaissance que les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées par le service « Education Enfance » de la ville de Bailly dans un fichier informatisé pour la gestion des autorisations d'arrivée et de sortie des enfants. Elles sont conservées pendant un an et sont destinées uniquement au service Education/Enfance. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgp.fr

Fait à Le :/...../..... Signature(s) :



LES ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

A remettre avec la Fiche Sanitaire et les pièces justificatives

Nom et prénom de l'enfant :		
Ecole : <input type="checkbox"/> Ecole maternelle PASTEUR <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire La PEPINIERE		
Classe en 2023/2024 : <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 (les PS et les CP doivent remplir un dossier scolaire)		
Personnes MAJEURES autorisées à récupérer l'enfant <i>autres que celles figurants déjà dans la fiche sanitaire</i>		
NOM et PRENOM	Lien avec l'enfant	Contact
Personnes MINEURES autorisées à récupérer l'enfant <i>autres que celles figurants déjà dans la fiche sanitaire</i>		
NOM et PRENOM	Lien avec l'enfant	Contact

Sortie de l'enfant sans accompagnement :

oui non

Attestation sur l'honneur de résidence et de mode de garde (Parents séparés)

A remplir uniquement en cas de séparation ou attente du jugement fixant le lieu de résidence de ou des enfant(s) ainsi que le mode de garde.

Nom, prénom et date de naissance du ou des enfants concernés :

Nom	Prénom	Date de naissance

Merci de préciser le mode de garde :

- Garde exclusive
 Garde alternée **semaine paire :** mère père **semaine impaire :** mère père
 Non précisé*

* les parents s'organisent entre eux, le service périscolaire est déchargé de toute responsabilité.

Résidence chez l'un des parents :

Je soussigné Monsieur.....(Père) du ou des enfants concernés atteste
Être domicilié au

Je soussigné(e) Madame.....(Mère) du ou des enfants concernés
Atteste être domicilié au

Atteste sur l'honneur que l'adresse de référence de mon/mes enfants) est celle du domicile :

- du père de la mère

Pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature des deux parents (obligatoire)

Père :

Mère :

Pièces à fournir : justificatif de domicile des deux parents + pièce d'identité des deux parents + jugement de divorce éventuel.

Les informations recueillies dans ce registre sont enregistrées par le service « Enfance Éducation » dans un fichier informatisé pour la préparation et la gestion des temps scolaires, péri et extrascolaires, et notamment le « portail famille » mis à disposition par la société Agora, accessible depuis le site internet de la commune. Elles sont conservées pendant une durée d'un an et sont destinées aux services communaux mobilisés sur ce sujet.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgp.fr